

Votants : 85  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 12 octobre 2012  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 23 octobre 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN POUR LA REHABILITATION DE LA LAITERIE DE COULON

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Virginie LEONARD, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Gérard GIBAUT à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGE, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU, Gérard ZABATTA à Annie COUTUREAU

#### Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

#### Titulaires absents :

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

#### Titulaires absents excusés :

Stéphane PIERRON, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBAUT, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : M. Jérôme BALOGE jusqu'à la délibération C15-10-2012 et Mme Gaëlle MANGIN à partir de la délibération C16-10-2012.

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012**

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN POUR LA REHABILITATION DE LA LAITERIE DE COULON**

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Le Parc Interrégional du Marais Poitevin mène une action en faveur de la réhabilitation et de la mise en valeur de l'ancienne laiterie de Coulon, dont il est propriétaire depuis 2004 suite à la cessation d'activités du site. Ce dernier abrite désormais le Pôle de valorisation des produits du Marais.

Des travaux sont menés depuis 2006, par étape. La première vague de travaux a permis l'installation de la Conserverie, en partenariat avec le Syndicat de Pays du Marais Poitevin des Deux-Sèvres. Il s'agit d'un atelier de transformation des produits de l'association « Producteurs et Gens du Marais Poitevin » et de la marque « Saveurs du Marais Poitevin ».

La boutique des Saveurs du Marais, accolée à la Conserverie, vend directement ses produits, participant ainsi à la dynamisation économique du territoire.

En 2009, l'ancienne cheminée de la laiterie, emblème de Coulon a fait l'objet d'une restauration. Sans l'action du Parc, celle-ci n'aurait pu être sauvegardée : elle présentait en effet un risque d'effondrement pouvant être dommageable non seulement pour les locaux de la conserverie, mais également pour le public.

Des travaux ont également été conduits dans l'ancien bâtiment administratif de la laiterie. Ils ont été achevés en 2009. Ce local abrite aujourd'hui le Conservatoire des ressources génétiques (CREGENE) et accueille les différentes associations de protection et de préservation des races locales du Marais poitevin.

Le bâtiment principal de la laiterie a lui aussi connu d'importants travaux afin d'accueillir la Brasserie du Marais Poitevin qui a été inaugurée le 16 décembre 2011.

Cette brasserie produit la « bière du Marais Poitevin ». Elle est fabriquée de façon artisanale, et avec des matières premières issue de l'agriculture biologique (orge locale).

Le hangar attenant au bâtiment principal a été détruit en avril 2012 afin d'accueillir une biscuiterie-chocolaterie d'ici la fin de l'année.

Le cout de l'opération est de 1 862 058 € HT € et a permis à ce jour la création de 25 emplois sur site.

Afin de poursuivre ces travaux, le Parc Interrégional sollicite un aide de 75 000 €.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20121015-c03-10-2012-DE Date de télétransmission : 25/10/2012 Date de réception préfecture : 25/10/2012
--

Ce projet s'inscrit à plusieurs titres dans la politique de développement économique portée par la Communauté Agglomération de Niort au travers de son Schéma de Développement Economique et Commercial :

1. Il s'inscrit dans le cadre de la reconquête et de la réhabilitation de friche industrielle dont la Communauté d'Agglomération de Niort a fait une des actions prioritaires du SDEC.
2. Il s'inscrit dans le cadre du développement des circuits de valorisation des produits agricoles et agro-alimentaires courts.

Par conséquent, il est proposé que la Communauté d'Agglomération de Niort accompagne le Parc Interrégional du Marais Poitevin dans son projet de réhabilitation de la laiterie de Coulon.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le principe d'une subvention exceptionnelle de 75 000 € de la Communauté d'Agglomération de Niort au Parc Interrégional du Marais Poitevin,
- Autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 85  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**

**Présidente**

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20121015-c03-10-2012-DE Date de télétransmission : 25/10/2012 Date de réception préfecture : 25/10/2012
--